# Chronique Roubaisienne

**BUREAUX : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX**
*TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE*

## Les motifs de l'exode

Sans le vouloir, la gazette des capitalistes roubaisiens vient de prouver à ses lecteurs, que nous avions raison de rendre la municipalité et les capitalistes responsables de l'exode de nos meilleurs ouvriers vers l'Amérique.

« Il faut remarquer, disait M. le Maire en 1902, que nous n'avons pas subi la dépression industrielle plus que d'autres villes et que Tourcoing, par exemple, qui a été plus fortement éprouvée par la crise lainière a vu sa population augmenter de 7.000 habitants, soit 14.000 épaules de plus pour supporter les charges publiques, tandis que la population de Roubaix a diminué, ce qui arrivera chaque fois que vous déchainerez la guerre sociale qui éloigne les habitants. »

Il était nécessaire de mettre ces paroles de M. Motte en regard du passage d'un article paru dans le « Journal de Roubaix » à la date du 31 décembre 1906.

Les amis de M. Motte, infligent à M. le Maire de Roubaix le plus cinglant des démentis.

« Une difficulté a surgi à Roubaix-Tourcoing peut-on lire, dans l'industrie du tissage, difficulté qu'on n'avait pas éprouvée depuis longtemps et qui consiste dans la pénurie de bons tisserands. Ce n'est pas précisément que les ouvriers manquent, mais il y a trop d'apprentis ou de tisseurs insuffisamment expérimentés et le fait est encore mis en relief par l'emploi de plus en plus répandu des métiers prêt-à-porter ou duite à duite et la complication de beaucoup d'articles. La cause principale de cet état de choses est certainement l'exode continuel d'excellents tisserands, qui sont recrutés pour l'Amérique ou quittent spontanément Roubaix pour cette contrée. C'est un fait que nous avons signalé depuis plusieurs années déjà.

Ainsi donc, si la population diminue, si les ouvriers partent pour l'Amérique, ce n'est pas parce que les socialistes et la classe ouvrière ont déchaîné la guerre sociale.

Il semble même résulter de l'article que c'est parce qu'ils ont dû la subir.

On ne trouve plus de bons ouvriers, déclare la gazette des capitalistes, il y a trop d'apprentis ou de tisseurs insuffisamment expérimentés.

Nous, croyons, pour notre part, que la feuille de la Grande-Rue exagère un peu. Néanmoins, il y a beaucoup de vrai dans sa constatation. Les meilleurs ouvriers tisserands quittent Roubaix pour l'Amérique, afin de fuir l'office central, le mauvais patronat, les salaires de famine, et une administration tracassière.

Pour édifier leurs fortunes, pour permettre à leurs fils de faire la fête, à leurs filles de devenir comtesses ou marquises, en apportant de quoi redorer le blason d'un grand seigneur ruiné, pour construire de nouveaux châteaux industriels, comme ceux que nous trouvons partout, dans nos rues et sur nos promenades, les capitalistes roubaisiens ont rogné sur les salaires, mis les hommes expérimentés à la porte pour prendre des apprentis, des manœuvres ou des femmes.

Voilà, la véritable cause de l'exode, M. Motte ; voilà le vrai motif de la diminution de population et nous pourrions reprendre, « Journal de Roubaix » en main la phrase prononcée par vous en 1902, pour vous la jeter à la tête.

Vous avez déchaîné la guerre sociale, avec l'office central pour moyen et l'abaissement des salaires pour but.

Et vous avez tué notre ville, commercialement parlant.

R. L.

## Les voleurs de laine

**Les agents de sûreté arrêtent trois belges qui opéraient à l'usine Prouvost où ils travaillent.**

On vient d'arrêter une seconde fournée de voleurs de laines, qui pour ne pas opérer sur les camions ne Russient, cependant pas, de faire de très bonnes affaires.

Ayant été informé, vendredi soir, par un comptable de la maison Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde, que deux ouvriers et une ouvrière étaient soupçonnés, depuis longtemps déjà de voler des canettes, de la laine et du tissu, le commissaire chef de la sûreté, envoya, au moment de la sortie de la fabrique, c'est-à-dire vers 6 heures et demie du soir, les agents de sûreté Gaillet, Rancedot et Dhallium qui ne tardèrent pas à revenir, ramenant les trois personnes soupçonnées, qui venaient de se faire prendre en flagrant délit de vol. Elles avaient sur elles : des canettes, de la laine, du tissu, spécimens de toutes choses qu'on leur reprochait de dérober.

Les trois inculpés ont d'abord décliné leur état civil. Ce sont Victor Duthurier, âgé de 23 ans, tisserand, demeurant à Herseaux ; Gustave Verhamme, âgé de 30 ans, tisserand, demeurant à Courtrai ; Hermine Verbeist, 31 ans, tisserande, demeurant à Herseaux.

Dans les poches du premier on a trouvé 38 canettes de laine grise.

Celles du second contenaient 10 canettes de laine noire et 2 mètres de tissu.

Enfin la troisième avait logé dans son réticule ou dans ses profondes, douze canettes de laine rouge et deux pelotes de laine grise.

Il était inutile d'essayer de nier et ces trois belges qui nous semblent mûrs pour l'expulsion ont été conduits à Lille, hier après-midi.

## LES GREVES

### RUE DE L'ALMA

La grève s'est terminée après deux jours de chômage, par une victoire complète de la classe ouvrière.

Les travailleurs de la Société Anonyme de peignage de la rue de l'Alma obtiennent, en effet, dix pour cent d'augmentation, plus l'éclairage et le chauffage demandés.

Le travail reprendra lundi matin.

## Le Belge naïf

**Un marchand de journaux qui se fait voler par des amis de rencontre.**

Alois Capelle, 45 ans, ouvrier agricole, demeurant à Wez-Valvain, débarquait, jeudi soir, à Roubaix, pour se faire marchand de journaux. Il descendit à la « Clef d'Argent », rue du Chemin-de-fer, 67, où il comptait prendre son logement.

Hier matin il fit la connaissance de deux individus qui l'incitèrent à dépenser une vingtaine de francs chargeant la poche de son gousset.

Puis la fête terminée, comme il faillait songer aux affaires sérieuses, ses deux amis lui dirent :

« Nous connaissons très bien la ville, toi tu ignores complètement, attends-nous à l'estaminet, donnes-nous ton argent et ton livret d'ouvrier nous allons partir te chercher des journaux.

Alois Capelle donna les six francs qui lui restaient, remit son livret entre les mains de ses copains, et ceux-ci s'éclipsèrent.

Le pauvre belge attendit longtemps mais ne vit rien venir. Lassé d'attendre et comprenant enfin qu'il avait été dupe de bandits ingénieux il se décida à regagner la Belgique, renonçant à vendre des journaux.

Cependant en passant place Chaptal, il aperçut un drapeau qui ressemblait vaguement au drapeau tricolore. Se doutant qu'il se trouvait en présence d'un poste de police, il entra et expliqua son affaire.

M. Grimaldi a promis de s'en occuper.

## A propos du Budget

Nous croyons utile de donner à nos lecteurs le rapport *in-extenso*, lu au nom de la minorité, par le citoyen Coupez, en réponse au factum de M. Rousseau. Le voici :

Le budget qu'on nous offre ce soir, c'est le coup de cloche du déficit. On nous lance de gaîté de cœur dans l'inconnu et l'inévitable revers de la médaille, c'est l'accouchement dans quelques années des centimes additionnels.

L'emprunt a été nécessité pour équilibrer le budget, l'aveu est formel dans le rapport, mais ce qui est étrange pour une ville importante comme la nôtre, c'est que la principale base pour déterminer l'emprunt a été le revenu du gaz. Or ce revenu n'est pas établi, on ne sait pas sur quelle base la question se résolvera, que déjà on mange les bouchées doubles ; qu'on inscrit le tiers de l'emprunt aux recettes, et il est entendu que la moitié de l'emprunt sera mangé, car on va activer les travaux pour faire suer l'octroi le plus possible, pour essayer de noyer le déficit.

Sur l'amortissement de l'emprunt au moyen du revenu du gaz, nul roubaisien ne connaît les plans de l'Administration municipale, mais le silence de l'Administration indique qu'on sacrifiera l'éclairage électrique à l'éclairage au gaz pour que ce dernier donne le maximum pour réchampir les trous d'un budget branlant de tous côtés. Mais aussi quels mécomptes pour l'avenir et la violence du rapport contre l'opposition dénote un trouble dans la marche des affaires municipales.

Je tiens à protester contre les termes de ce rapport, je n'ai circonvenu personne, soit dans les bureaux de la Préfecture, soit au Ministère. Dans ces bureaux, l'Administration municipale a de puissants soutiens. Nous qui recherchons à faire une société meilleure, nous qui gagnons notre pain à la sueur de notre front, nous n'acceptons pas les injures du rapport.

Nous voulons une amélioration constante des déshérités de la vie, notre idéal est la protection des humbles contre les insolences des parvenus de la fortune.

Oui, notre but est un but purement humanitaire.

### LE LOCK-OUT DE FOUGERES

La réunion publique annoncée comme devant avoir lieu aujourd'hui à « La Paix » n'aura pas lieu.

### CHUTE MALHEUREUSE

Timothée Mathin, 64 ans, tisserand, rue du Tilleul, cour Dassonville, 4, est tombé en allant chercher de l'eau dans sa cour et s'est fait une entorse au pied gauche.

Le docteur Bernard l'a fait conduire à l'Hôtel-Dieu.

### CARE AUX PAVES

Léonard Sibille, 38 ans, peigneur, demeurant rue de l'Epeule, 80, est un homme qui n'a pas de chance. Il eut, autrefois, la main droite coupée et on dut l'amputer. Hier, en passant dans une des nombreuses rues de notre ville, où le pavé est détestable, il a fait une chute et s'est contusionné le moignon.

Le docteur De Chabert l'a fait conduire à l'Hôtel-Dieu.

### LES VOLS DE BICYCLETTES

Nous ne nous épuiserons plus à donner des conseils, ils seraient inutiles. Contentons-nous donc de rapporter le nouveau vol.

Fernand Pureur, quatorze ans, garçon boucher chez son père, Grande-Rue, 164, a eu sa bicyclette volée hier matin, vers sept heures et demie, dans la rue Lacroix.

Ayant besoin d'entrer dans une maison, pour y déposer de la viande, il laissa sa machine à la porte.

Une minute après, lorsqu'il sortit, la bécane avait disparu.

### ENFANT ATTAQUE

Après la série des cambriolages, celle des agressions. Hier, nous avons relaté la mésaventure arrivée à un ouvrier dans la rue St-Amand au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Vendredi matin, vers six heures, un jeune enfant, nommé Maurice Deflandre, âgé de douze ans, journalier et demeurant 83, rue de Flandre, a été, à son tour, victime d'une agression, rue Constantine.

Il était arrivé près du canal, lorsque trois individus se jetèrent sur lui, le terrassèrent, lui enlevèrent son déjeuner et une partie de ses vêtements, puis s'enfuirent précipitamment dans la direction de Wattrelos.

Le jeune enfant, qui a porté plainte au commissariat du 5e arrondissement, n'a pu donner qu'un vague signalement de ses agresseurs.

### VOL D'UN RETICULE

Vendredi, vers six heures du soir, Marie Dewattripont, âgée de 31 ans, sans profession, demeurant rue Perrot, 24, passait Grande-Rue, tenant un petit sac à la main, lorsqu'à l'angle de la rue de l'Abatoir, un individu se détacha d'un groupe de quatre personnes, lui arracha le sac des mains et prit la fuite par la place de l'Abattoir.

Le petit sac contenait 36 fr. 50.

Une enquête est ouverte.

### CLASSE DE 1906

La liste des jeunes gens appelés à figurer sur les tableaux de recensement pour la formation de la classe de 1906, est affichée près de l'entrée des locaux des sapeurs-pompiers.

Les intéressés sont inscrits d'après l'heure, le jour et le mois de leur naissance, sans distinction d'année.

Cet ordre servira de base pour le conseil de revision, conformément à l'instruction ministérielle du 20 octobre 1905.

Le canton Ouest comprend 233 inscriptions pour Roubaix ; le canton Est, 506, le canton Nord, 510.

### CHUTE DANS L'ESCALIER

M. Henry Hennebique, 34 ans, demeurant rue Beil, 23, domestique chez M. Joseph Ruffelet, expéditeur, rue Isabeau, 9, était occupé à descendre des pièces de tissus chez MM. Albert Heyndrickx et fils, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes, lorsque par suite d'un faux pas, il tomba sur le dos avec sa charge de quatre pièces.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Lepers qui a constaté la luxation de l'épaule gauche et une contusion du coude gauche.

L'ouvrier devra subir un repos de vingt jours.

### GRAVE ACCIDENT

Un grave accident est survenu vendredi vers deux heures du matin dans la salle de la filature de MM. J. Ernoult et Dubois, rue du Grand-Chemin, 65.

M. Jean Thysbaert, âgé de 40 ans, chauffeur, demeurant à Wasquehal, angle des rues Nationale et Transversale, s'était rendu au premier étage pour parler à un ouvrier, quand par distraction, il ouvrit la porte du monte-charge et, en reculant, tomba dans le vide d'une hauteur de plusieurs mètres.

Relevé aussitôt par des camarades d'atelier, le chauffeur fut couché dans une des salles de l'usine, pendant qu'on mandait en toute hâte le docteur Desrousseaux.

Le praticien constata une fracture des dernières côtes droites à la partie postérieure avec déchirure pulmonaire.

Thysbaert devra subir un repos de cinq à six semaines.

### UN CHAUDRONNIER BLESSE

Vendredi, vers neuf heures du matin, M. César Dumoulin, âgé de 47 ans, demeurant à Flers, rue Jeanne-d'Arc, 19, chaudronnier chez MM. Leveugle frères, chaudronniers, rue de l'Ommelet, 112, a laissé tomber une pièce d'acier moulée qu'il portait, ce qui lui occasionna deux plaies contuses à la jambe gauche et une plaie profonde à la paume de la main gauche.

M. le docteur Détroy a prescrit au blessé trente jours de repos.

### LES COQS

Mardi 1er janvier, la société Destobelaere a fait une partie de 50 francs en trois de cinq contre la société de Mouvaux.

La partie a eu lieu chez Destobelaere, rue du Luxembourg.

Les trois premières mises au parc ont été gagnées par la société Destobelaere. Pour la troisième paire, il y avait dix francs pour le coq gagnant.

Le rendage aura lieu aujourd'hui dimanche 6 janvier, chez M. Stien, rue de Lannoy.

### CONTRIBUABLES A VOS POCHES

Les rôles supplémentaires des patentes (3e trimestre 1906) sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

**H. Nauwelaers** CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 596.

### LES RENTES DES TRAVAILLEURS

M. Victor Dupret, 34 ans, demeurant à Lys, rue de la Tour Eiffel, mécanicien chez MM. Alfred Delerue et Cie, s'est fait une plaie pénétrante à la main droite en transportant un harnat.

20 jours de repos.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, M. Polydore Reynaert, 54 ans, teinturier, demeurant rue de l'Alouette, cour Parvacque, 6, s'est fait une entorse du pied gauche en conduisant une brouette.

15 jours de repos.

— Chez MM. Henry Huyghe et fils, M. Henri Watteau, 20 ans, menuisier, demeurant rue Favreuil, a été blessé à la tête par un autre ouvrier.

15 jours de repos.

— Chez MM. F. et H. Carissimo, Mme Céline Selosse, 34 ans, ourdisseur, demeurant place Chaptal, 9, s'est fait une contusion à la hanche droite et à la jambe droite en tombant dans l'escalier.

15 jours de repos.

**BAL MASQUE**
**Salle Dominique, rue de l'Alouette, 60**
ROUBAIX
**Dimanche, 6 janvier 1907,** BAL MASQUE
Cavaliers : 1 franc ; dames : 50 centimes.
Masques et Costumes dans l'établissement.

### INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SOCIETE « L'EMPLOYE ». — Recette mensuelle aujourd'hui dimanche 6 courant, de 10 heures et demie à midi, au local, 1, rue du Grand Chemin.

Il y aura vote pour un membre à élire dans la commission d'assistance aux vieillards.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — 29e section. — Aujourd'hui dimanche 6 janvier 1907. — Locaux de recette : Siège social : Café Leman, 63, rue de Lannoy. — Raverdi : chez Lassar, place Saint-Jean-Baptiste. — Jean-Ghislain : chez Inglebert, 1, rue de la Vigne « A Buffon ». — Pile : chez Boghaert, place Saint-Redempteur. — Fontenoy : chez Hibon, rue de France, 126. — Epeule : chez Honore, place d'Amiens, aux heures habituelles, sauf au local, de 10 heures et demie à midi, et rue Fontenoy, de 10 heures et demie à 11 heures.

## Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DU FONTENOY

Aujourd'hui dimanche 6 janvier, à 6 heures précises, représentation de *Cartouche ou le Roi des Voleurs*, drame en 8 tableaux.

On commencera par *Dickson-Elzir*, vaudeville.

La soirée sera terminée par *Les Charbonniers*, opérette. Location 69 bis, rue de la Gare, et 25, rue Richard Lenoir.

**Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises**

## ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 5 janvier 1907

*Naissances.* — Marie Casier, rue de la Balance, 56. — Claire Delecluse, rue de Denain, cour Noël, 3. — Louis Bride, rue du Luxembourg, cour Dekee, 3. — Alfred Delacourt, rue Blanchemaille. — Jules Maquet, rue Blanchemaille. — Victor Vericel, rue Blanchemaille. — Henri Catteau, boulevard de Cambrai. — Maurice Devotte, rue Montgolfier, 31.

*Décès.* — Louis Kerckhove, 83 ans, sans profession, rue Fresnoy, 94. — Thérèse Alleman, 73 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Achille Bourgois, 27 ans, rattacheur, rue de Denain, cour Flamencourt, 7. — Marguerite Deroubaix, 4 mois, rue de la Basse Masure, 22. — Marie Pinel, 92 ans, sans profession, rue de la Lys, fort Wattel, 1. — Charles Armien, 15 ans, rattacheur, rue Blanchemaille. — Yvonne Guidez, 1 mois, rue Blanchemaille. — Marie Delbar, 69 ans, ménagère, rue Cartigny, cour Chevalier, 5.

## GAZETTE TOURQUENNOISE

**BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TUORCOING**

### LA GREVE DE CHEZ VALENTIN-ROUSSEL

La grève du tissage Valentin Roussel continue. A part quelques reprises — une vingtaine tout au plus — la majorité des grévistes est décidée à lutter jusqu'à complète satisfaction. Il faut compter actuellement 150 tisserands en grève.

Quelques manifestations ont eu lieu.

Vendredi soir, vers 8 heures, des grévistes se sont rendus devant la demeure d'un tisserand qui a repris le travail, Coryn, 686, rue de Gand ; ils ont conspué ce dernier.

Des individus malintentionnés qui s'étaient mêlés aux grévistes, ont brisé 3 carreaux de son habitation, deux à l'imposte placée au-dessus de la porte d'entrée, un à une fenêtre du 1er étage ; ils ont en outre arraché une latte d'un volet. Les dégâts s'élèvent à 5 fr. 50.

M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur ce méfait ; il s'est rendu sur les lieux et a recueilli plusieurs témoignages qui l'ont mis sur la piste des coupables.

***

Samedi soir à six heures et demie, les ouvriers en grève des établissements Valentin Roussel, ont fait un pas de conduite à quelques faux frères qui avaient repris le travail. L'Internationale a été chantée. Une centaine de curieux stationnaient place Thiers dans l'attente de quelque bagarre, mais ils ont été déçus. La manifestation n'a donné lieu à aucun incident.

### VOL A L'ESBROUFFE

Mlle Marie Feudry, sans profession, demeurant 83, rue de Sébastopol, à Roubaix, stationnait vers 7 heures du soir, devant la salle d'attente, près de l'église Saint-Christophe, en attendant le tramway. Un individu correctement vêtu, ganté, coiffé d'un chapeau melon noir, portant cravate rouge et bleu, s'approcha d'elle et lui substitua sa montre en or, attachée par un cordon noir qui céda et un médaillon en bois noir formant broche. L'individu prit alors la fuite et disparut avant que Mlle Feudry, interdite, ait eu le temps de crier au secours.

Mlle Feudry a déposé une plainte entre les mains de M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement qui a ouvert une enquête.

### ARRESTATION D'UN EXTRADE

Le sous-brigadier de sûreté Lecafette, a arrêté samedi matin, sur le boulevard Gambetta, un nommé Jules Vancoillie, 24 ans, tisserand, demeurant 70, rue de l'Amiral-Courbet.

Cet individu fait l'objet d'un mandat d'extradition décerné par M. Vanduyse, auditeur militaire de la Flandre Orientale (Belgique), et transmis par le Parquet de Lille.

Vancoillie, soldat au 4e régiment de lanciers à Audenarde (Belgique), a, le 4 novembre 1906, commis à Audenarde un viol à l'aide de violences.

Il a été remis aux gendarmes samedi après-midi et transféré à Lille.

### LA FRAUDE

Les douaniers de la brigade du Sapin-Vert ont arrêté samedi matin André Maltre, 19 ans, verrier, né à Paris et Désiré Delbergue, 16 ans, manœuvre de maçon, demeurant à Tourcoing, qui tentaient de passer en fraude 70 kilos de café vert de provenance belge.

Les douaniers de la brigade de Mouvaux ont arrêté samedi matin, près de la barrière de la gare des Francs, Ernest Beuschart, 28 ans, peigneur, et Pierre Pastourel, 20 ans, rattacheur, qui se dirigeaient vers Lille avec 40 kilos de tabac belge.

Les 4 fraudeurs ont été remis aux gendarmes de Tourcoing et transférés à Lille samedi après-midi.

### IL FAUT PURCER

Adolphe Thysbaert, 3 ans, tailleur d'habits, demeurant rue Marengo, a été écroué au violon municipal samedi après-midi, pour subir une peine de un jour de prison à lui infligée par le tribunal de simple police.

### CIMETIERES COMMUNAUX

Le relevé des inhumations et exhumations dans les cimetières, du 4 juin 1900 au 31 décembre 1906, a donné les chiffres suivants :

**Inhumations.** — Cimetière principal : 5431 adultes ; 3722 enfants.

Cimetière central : 125 ; cimetière de la Croix-Rouge, 6.

*Exhumations.* — Cimetière principal, 62 ; cimetière central, 568 ; cimetière de la Croix-Rouge, 31.

En outre il a été exhumé 288 fœtus. 9 corps ont été exhumés pour être transportés en dehors ; 3 ont été exhumés pour autopsie.

Concessions accordées : à perpétuité, sur 6 mètres, 5 ; sur 4 mètres, 81 ; sur 3 mètres, 176.

Concessions trentenaires adultes, 285, enfants, 39.

Concessions décennales adultes, 432 ; enfants 88.

### LES MENDIOTS

Les gendarmes Deharvengt et Vaniet, ont arrêté samedi matin, dans la rue du Brun-Pain, un tisseur, Arthur Desurmont, 39 ans, qui mendiait de porte en porte.

Desurmont a été transféré à Lille samedi après-midi.

### LE VENTRE DE TOURCOING

Pendant le mois de décembre il est sorti, de l'abattoir, 179 bœufs ; 202 veaux, 755 moutons, 1 chèvre, 613 porcs, 11 chevaux. Ces animaux ont fourni 325.722 kilos de viande de boucherie et 2.020 kilos de viande de cheval.

Aux halles centrales il a été vendu 42.812 kilos de viande de bœuf, 7.820 kilos de veau, 4.196 kilos de mouton, 15.387 kilos de porc, 1.661 kilos de jambon fumé, 52.305 kilos de marée, 1.400 kilos de moules et 41.500 huîtres.

Il a été saisi à l'abattoir 122 kilos de viande impropre à l'alimentation et, aux halles centrales, 368 kilos de poisson avarié.

### BIBLIOTHEQUE POPULAIRE

Aujourd'hui dimanche 6 janvier, la bibliothèque populaire sera fermée pour révision du catalogue.

### PHARMACIENS DE GARDE

Voici la liste des pharmaciens de garde aujourd'hui :

MM. Bruneau, 2, rue de Lille ; Decouvelaere, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Dubois, 50, rue du Tilleul ; Basse, 59, rue de la Croix-Rouge ; Dujardin, 22, rue d'Anvers ; Verrest, 6, place des Phalempins.

### THEATRE MUNICIPAL

(Direction : A. Viguier)

Aujourd'hui dimanche, LA FAVORITE, opéra en 4 actes de MM. Scribe et Roger, musique de Donizetti.

Au 3e tableau : « les Baigneuses », ballet réglé par M. d'Alessandri.

Au 3e acte : grand ballet divertissement.

Bureaux à 2 heures 1/2 ; rideau à 3 heures.

Prix des places : Fauteuils d'orchestre, 3 fr. ; parquet, 2 fr. ; galeries, 1 fr.

La location est ouverte chez M. Flament, gérant du théâtre.

### INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

POPULATION ETRANGERE. — Du 30 décembre 1906 au 6 janvier 1907, il est arrivé à Tourcoing 4 hommes, 3 femmes et 3 enfants de nationalité étrangère. Il en est parti 2 hommes, 1 femme.

**Aucun Dentifrice n'est comparable à l'EAU de SUEZ. Le seul qui Conserve et Préserve les Dents de la Carie. — Se trouve dans toutes les bonne pharmacies. 1422-4**

## ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 5 janvier 1907

*Naissances.* — Delbecque Georges, rue du Pont-Romain, 12. — Vanhuecke Raymond, rue des Carliers, 176. — Coqu Denise, rue de Wattignies, 32.

*Publications de mariages.* — Enore : Angelo Alfred, courtier, à Roubaix, et Filipo Hélène, sans profession, rue du Tilleul, 34. — Bienfait Alfred, ingénieur, à Saint-Léonard, et Lemaire Marie, sans profession, rue d'Anvers. — Delekombe Clément, rattacheur, rue du Cymbale, 49, et Cornille Angèle, ménagère, rue du Cymbale, 5. — Desrumeux Albert, domestique, rue de Madagascar, 9, et Prévost Céline, mousineuse, rue des Coulons, 4, cour Desbuecquoy. — Leroux Achille, imprimeur, rue de Mouvaux, 57, et Brisac Anne, sans profession, rue de Mouvaux, 54 bis. — Bogé Edmond, tourneur en fer, à Paris, et Sart Jeanne, vasteuse, rue des Vieilles, 26. — Roose Noël, peigneur, rue de Gand, 709, et Viame Adeline, doubleuse, rue de la Latte, cour Leroux, 240. — Vandeputte Achille, tisserand, à Mouscron, et Vandebrouck Julienne, tailleuse, rue de Beauvais, 12. — Verbrugghe Alphonse, cordonnier, rue du Brun-Pain, et Dangremont Adolphine, mouineuse.

*Décès.* — Dolphins Adèle, 71 ans, sans profession, rue du Beau-Laurier, 128. — Van Parys Julienne, 65 ans, sans profession, rue de Roubaix, 222. — Lengle Marceau, 3 mois, rue du Pont-de-Neuville, 78.

## L'Hiver Meurtrier

Est-il besoin de dire que nous traversons en ce moment une période extrêmement redoutable pour tous ceux qui ont la gorge ou les bronches délicates. Un hiver qui s'annonce aussi exceptionnellement rigoureux entraîne bien des maux et des misères, et c'est le moment ou jamais de conseiller les précautions, non seulement à ceux qui ont déjà subi les atteintes du froid, mais aussi à ceux qui ont pu les éviter jusqu'à ce jour. Le malheur veut qu'on traite trop souvent par le mépris ces affections légères au début qu'on appelle un rhume, un coryza, un mal de gorge. On tousse. Bah ! cela ne sera rien ! On a pris froid, on a un rhume de cerveau ou une extinction de voix. Ça passera ! dit-on. C'est un tort grave, car ce sera demain une bronchite, peut-être même une bronchopneumonie aux conséquences souvent mortelles. Que faire ? Aller voir le médecin ? Ce serait le mieux ; mais on ne va voir le médecin que lorsqu'on est tout à fait malade et on s'étonne qu'il ne parvienne pas à vous guérir en quelques jours.

On se dit alors, qu'avec quelques pastilles pectorales ou avec un peu de teinture d'iode le mal disparaîtra et l'on achète une boîte de ces nombreuses pastilles vantées par la réclame, n'importe laquelle, pourvu que l'on se mette dans la bouche quelque chose qui donne l'illusion d'un soulagement passager. Et le rhume s'aggrave, devient une bronchite, les complications se multiplient, c'est l'invasion de tout le parenchyme pulmonaire par les germes infectieux, c'est la guérison devenue impossible.

Heureusement que la science a enfin mis la main sur un remède préventif et curatif autrement sérieux que ceux employés jusqu'ici dans le traitement des affections des voies respiratoires. Les Pastilles Soler sont venues renverser toutes les vieilles théories et toutes les formules d'hier par la révélation de l'action prodigieuse de l'oxygène pur dans l'antiseptie de l'appareil respiratoire. Dégageant à foison le puissant gaz vital à l'état naissant, c'est-à-dire à son maximum d'effet, les Pastilles Soler assainissent les milieux infectés à un tel point qu'aucun microbe pathogène ne peut subsister.

Le mal est arrêté net dans sa marche envahissante ; le germe contagieux étant détruit, l'infection disparaît, les complications deviennent impossibles. Demain les Pastilles Soler seront connues du monde entier et aux premières atteintes de la gorge ou des bronches on opposera, au lieu de banales confiseries, cet agent de prophylaxie si facile et si agréable à prendre. Qu'on se le dise bien, le vaccin des voies respiratoires est trouvé : c'est la Pastille Soler à l'oxygène pur naissant.

Docteur Emile PAGET,
de la Faculté de médecine de Montpellier.

*Les* **Pastilles Soler** *sont en vente dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boîte.*

*Dépôt général. — Laboratoire Soler, à St-Etienne (Loire). 1 fr. 50 la boîte franco et 5 fr. 60 les 4 boîtes contre mandat-poste.*

*Dépôt central à Paris : Laboratoire de Pharmacologie, 62, rue Tiquetonne.*

Dépôts à Lille : Leclercq, Grande-Place ; — A Calais : Venez, 45, boulevard Lafayette. — A Roubaix : M. Vilbot, pharmacien, 29, rue du Vieil-Abreuvoir. — A Armentières : Pharmacie Centrale Gobert. — A. Dunkerque : Pharmacie Jean-Bart.

3281-4.

## Autour de Roubaix-Tourcoing

### CROIX

SAC AU DOS. — Deux abbés de la commune, les nommés Platel et Van Beverluys, élèves du grand séminaire de Cambrai, ont reçu un ordre émanant du recrutement, en vertu duquel ils doivent se rendre à Lille le soir même, pour y être incorporés.

Ces deux prêtres sont comme beaucoup de leurs collègues, atteints par les dispositions de la loi du 15 juillet 1889, qui les forçait comme tout citoyen valide, à rester pendant trois ans sous les drapeaux.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dubar Louis, débourreur, à l'usine Holden, a eu les doigts serrés entre deux rouleaux et s'est fait des plaies contuses du médius, du pouce et de l'index droits.

— Dufermont Henri, forgeron, à l'usine Holden, en manœuvrant une pièce de fer, s'est fait une rupture musculaire dans la région thoracique inférieure droite.

ETAT-CIVIL du 4 janvier. — *Naissances.* — Vanderkoeghen André, rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Elie, 32. — Coupe Léon, rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Elie, 1.

*Décès.* — Vanhamme Ivo, 23 ans, soldat au 94e de ligne à Bar-le-Duc, rue du Progrès, 24.

### WATTRELOS

LES ACCORDEONISTES. — Les accordéonistes désirant faire partie de la Société d'accordéonistes, en formation, peuvent se faire inscrire, et prendre les renseignements au siège, chez monsieur Stanislas, rue de Bazeilles, « Au Laboureur ». Il n'y a pas de cotisations à payer.

Les répétitions générales ont lieu les dimanches à 9 heures du matin. Pour les élèves, les mercredis à 8 heures du soir.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Leclercq Dupire, un ouvrier Hubert Emile, demeurant à Roubaix, rue du Pile, monteur de chaînes, s'est fait une entorse du pouce droit en replaçant une courroie. Dix jours de repos.

*LA FRAUDE*

MM. Jean Petit et Henri Boulinguiez, de la brigade de Wattrelos, ont arrêté vendredi vers 11 heures 15 près du pont du chemin de fer les nommés Victor Deltour, 45 ans, apprêteur, demeurant à Roubaix, rue Pellart, estaminet « Au Canard » et Eugène Froment, 19 ans, pâtissier, demeurant à Le Cateau, qui étaient porteur de 120 boîtes d'allumettes chimiques en bois, du poids de 12 kilos en nombre 54,000, d'une valeur de 54 francs.

Les deux fraudeurs ont été conduits à la gendarmerie de Wattelos pour être dirigés sur Lille.

REVISION DES LISTES ELECTORALES — Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 31 décembre 1906, sont nommés délégués, pour faire partie de la Commission chargée de procéder à la révision de la liste électorale : MM. J.-. Debreux à la 1re section ; Calixte Henneau à la 2e ; Léon Watelos à la 3e et Jules Delcroix à la 4e.

STATISTIQUE SANITAIRE. — L'Etat-Civil a enregistré pendant le mois de décembre 1906, 14 mariages, 1 divorce, 61 naissances dont 57 légitimes et 4 illégitimes, 3 mort-nés et 30 décès.

Les causes de décès sont : Diphtérie et croup 1 tuberculose du poumon 6, cancer et autres tumeurs malignes 2, méningite simple 1, congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau 1, maladies organiques du cœur, 1, bronchite aiguë 1, bronchite chronique 1, pneumonie 1, autres affections de l'appareil respiratoire 3, diarrhée et entérite 1, hernies, obstructions intestinales 1, autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement 1, débilité congénitale et vices de conformation 2, mort violente 1, autres maladies 3, maladies inconnues ou mal définies 1.

Il y a eu 7 enfants placés en nourrice pendant le mois.

ETAT-CIVIL du 5 janvier 1907. — *Naissances.* — Gabriel Florin (Petit Tournai). — Auguste Lacevens, rue du Vieux Bureau. — Lucienne Fourlinnie, rue de la Bailleric, 32. — Alfred Henneuse, rue Beaurepaire, 8. — Emile Meuret (Breuil). — Henri Galois, rue du Trou de Fouan. — Lucienne Clarbaut, rue de la Mairie, 20. — Marcel Losfeld, rue de l'Espierre, 47.

*Décès.* — Madeleine Vandekerkhove, 15 mois (Marlière).

### LEERS

LA FRAUDE. — Maxime De Rey et Jules Messin, préposés en douanes de la brigade de Leers, ont arrêté, près de la Croisade Isolée, à Leers, le nommé Oscar Lefebvre, 30 ans, chauffeur, demeurant à Néchin (Belgique), qui était porteur de 9 kilos 500 de café vert d'une valeur de 28 fr. 50.

Lefebvre a été conduit à la gendarmerie de Wattrelos, pour être dirigé sur Lille.

### WASQUEHAL

RÉPONSE A DES MENTEURS. — La femme de Sganarelle aimait recevoir des coups, l'abbé Fogt de Wasquehal aimerait avoir été souffleté par le citoyen Lejeune-Mulliez.

Ayant pris tout d'abord son désir pour une réalité, il s'en fut partout, montrant la joue droite à l'un, la joue gauche à l'autre, et jurant par le paradis, le purgatoire et l'enfer que celle-ci ou celle-là, au petit bonheur, était encore rouge, tellement la gifle avait été bien envoyée.

Nous étions, en personne, auprès du citoyen Lejeune-Mulliez, lorsque l'abbé, à la recherche des palmes du martyre, vint se placer devant le maire de Wasquehal, lui ordonnant d'un ton arrogant de quitter son chapeau.

Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous et je quitterai mon chapeau si cela me fait plaisir, répondit le citoyen Lejeune-Mulliez.

L'abbé insista, le maire répéta sa phrase, et... M. Fogt partit.

Voilà ce que nous avons vu, voilà ce que nous avons entendu et nous avons vu toute la scène.

Aussi avons-nous été fort étonné de lire dans « La Croix » — un journal qui ne devrait commettre aucun mensonge, car le mensonge est un péché — l'entrefilet suivant, intitulé : « Quel Toupet ! »

Le citoyen-maire affirme maintenant que lors de l'inventaire, il n'a point donné à M. l'abbé Fogt un violent soufflet.

Il s'est, sans doute, rendu compte de la fâcheuse impression produite par son acte et de ses conseillers lui auront fait remarquer son mauvais cas.

La victime qui a immédiatement accusé le maire mérite, au moins, autant de créance que l'auteur de la violence qui n'a protesté de son innocence que longtemps après l'incident.

D'autre part, de nombreux témoins oculaires ont affirmé le fait et brûlent du désir d'éclair